

Image not found or type unknown



Site internet ne pas completer

Par **TT354**, le **09/02/2010 à 10:45**

Bonjour,
J'ai payé un web-développeur pour construire un site internet, avant fin décembre 2009. Il y a 2 jours, finalement j'ai reçu quelque chose mais c'est juste de la code complexe. Je l'ai envoyé à des autres développeurs et ils ne peuvent rien récupérer. Il a reçu 70 % du paiement.
1) le développeur est anglais mais il habite en France. Le contrat (écrit en anglais) ne précise pas s'il est régi par le système de justice français ou anglais.
2) Quelles sont les options pour excéuter le contrat en France ?
Merci bien.